



EXAMENS D'ETAT

Brazzaville et Pointe-Noire au bas du classement général

Affichant le plus grand nombre de candidats aux différents examens d'Etat, notamment le bac et le BEPC, les deux principales villes du pays, Brazzaville et Pointe-Noire, peinent à percer en termes de pourcentage d'admission se laissant devancer par les localités de l'arrière-pays.

Les causes de ces contre-performances constatées depuis quelques années seraient multiples. Certains observateurs éducatifs évoquent pêle-mêle la démotivation des enseignants, le manque de niveau des élèves et le peu de suivi des enfants par les parents.



Page 5

Des élèves dans une salle de classe

BACONGO

La pharmacie Tahiti vandalisée



La pharmacie vandalisée

En représailles de l'opération de lutte contre la vente illicite des médicaments menée par la police dans les marchés de Brazzaville, des vendeurs illégaux des produits pharmaceutiques ont vandalisé et pillé hier la pharmacie Tahiti, située près du marché Total à Baongo, dans le 2^e arrondissement.

Ces vandales en colère estiment que la traque contre les faux médicaments serait commanditée par les responsables des officines pharmaceutiques.

Page 5

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Le PCT veut consolider la majorité parlementaire

Le bureau politique du principal parti de la majorité présidentielle, le Parti congolais du travail (PCT) multiplie des stratégies en vue de consolider la majorité au sein des deux chambres du parlement à l'issue des élections législatives et locales prévues l'année prochaine.

« Le Congo se prépare à relever les défis politiques dont l'organisation des élections législatives et locales en 2022. Le PCT qui y prendra part doit consolider ses acquis électoraux afin de garantir au projet de société du chef de l'Etat une mise en œuvre optimale. Il est donc question pour nous de mettre une organisation solide dans l'unité, la cohésion et la discipline », a indiqué le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa, lors de la 5^e réunion ordinaire de ce parti.

Page 16

ELIMINATOIRES MONDIAL 2022

Le Congo face à la Namibie ce vendredi à Johannesburg



Les Diables rouges locaux lors du regroupement à Brazzaville

L'équipe nationale de football, les Diables rouges, quitte Brazzaville ce mardi pour Johannesburg, en Afrique du Sud, où elle disputera le 3 septembre sa toute première rencontre des éliminatoires aller de la Coupe du monde 2022 contre la sélection namibienne (Brave Warriors).

Pour cette entrée en compétition, le sélectionneur congolais, Paul Put, a convoqué plusieurs joueurs internationaux dont nombreux ont foulé le sol

congolais. Il s'agit notamment de Christoffer Mafoumbi, Morgan Poaty, Emerson Illoy-Ayyet, Nolan Mbemba, Ravy Tsouka Dozi, Gaius Makouta, Scott Bit-sindou, Yann Mabella, Dylan Bahamboula, Sylver Ganvoula, Guy Mbenza, Makouana, Makoumbou et Saint-Louis.

Page 10

EDITORIAL

Leçons

Page 2

ÉDITORIAL

Leçons

Ce que nous apprend, ou plutôt nous confirme la conquête de l’Afghanistan par les Talibans dont nous vivons la dernière phase est bien le fait que les grandes puissances, qui s’affirmaient jusqu’à présent comme le bouclier le plus sûr contre les mouvements extrémistes lancés ici et là à la conquête du pouvoir, s’avèrent en réalité incapables de protéger la paix dans les régions du globe où elles interviennent au nom de la communauté internationale. Une leçon terrible mais prévisible depuis longtemps dont il est plus que temps, aujourd’hui, de tirer les leçons.

Avec, en tête de celles-ci, le fait que ni les Etats-Unis, ni l’Europe, ni la Russie, ni la Chine, ni l’Inde et autres « Grands » de ce monde, aussi riches et fortement armés soient-ils, ne peuvent et ne pourront lutter durablement contre des groupuscules fanatiques immergés au sein de la société civile qui profitent de la pauvreté, de la misère, de l’ignorance des populations concernées mais aussi de la faiblesse des Etats et des gouvernements pour imposer les lois de la violence, du fanatisme, de l’impunité dont ne peut sortir que le pire. Le pire, c’est-à-dire le fanatisme aveugle que les peuples concernés paieront inévitablement eux-mêmes au prix fort.

Démontrée de façon accablante au Proche et au Moyen-Orient, l’impuissance des « Grands » ne peut que se confirmer dans les années et les décennies à venir sur toute la surface du globe, chez nous en Afrique tout particulièrement où elle se dessine lentement mais sûrement dans l’immense région du Sahel, dans la Corne du continent et, plus près de chez nous, au Tchad, en Centrafrique, en République démocratique du Congo, dans la partie nord du Cameroun. D’où cette idée de simple bon sens selon laquelle nous devons nous organiser de façon très concrète maintenant pour prévenir un mal, le fanatisme religieux, dont ne peut sortir que le pire à plus ou moins brève échéance.

S’il est un objectif que doivent se fixer aujourd’hui sur toute l’étendue du Bassin du Congo, golfe de Guinée compris, les pouvoirs publics dans ce contexte pour le moins inquiétant c’est bien de mettre en place les dispositifs de surveillance, de renseignement, de prévention qui permettront d’anticiper pour les bloquer tant qu’il en est temps les dérives de tous ordres qui menacent la société moderne. Des dérives dont les événements en cours au Proche et au Moyen-Orient donnent une idée précise et qu’il convient d’anticiper si nous ne voulons pas nous-mêmes en payer le prix fort un jour prochain.

Les Dépêches de Brazzaville

APPRENTISSAGE DES PETITS MÉTIERS

Manque d’enthousiasme des jeunes

Le président du conseil d’administration de la fondation éponyme Privat-Frédéric-Ndeké a déploré le 28 août, au cours de la session d’évaluation à mi-parcours du programme d’activités de l’année en cours, le manque d’engouement des jeunes de l’intérieur du pays à apprendre les petits métiers.



Privat Frédéric Ndeké présidant le conseil d’administration/Adiac

Le deuxième conseil d’administration annuel de la Fondation Privat-Frédéric Ndeké a été consacré à l’évaluation de la feuille de route adoptée depuis le 17 janvier dernier. Satisfait du bilan à mi-parcours, le président de la fondation a reconnu les difficultés rencontrées dans la mobilisation des moyens financiers en cette période de crise financière et sanitaire. « La première difficulté est d’ordre financier. Qu’à cela ne tienne, nous nous battons de notre mieux pour que la majorité de nos activités se tiennent. Mais, il faut reconnaître que la difficulté financière est énorme parce que nous n’avons pas de soutien », a déclaré Privat-Frédéric Ndeké. Selon lui, l’autre difficulté est liée à la formation des jeunes. C’est ainsi qu’il a invité les jeunes à s’approprier l’opportunité offerte par cette fondation qui forme dans plusieurs métiers à travers ses différents centres d’apprentissage. En effet, outre les mé-

tiers enseignés dans ses propres centres, la Fondation Privat-Frédéric-Ndeké forme, en collaboration avec d’autres formateurs, en menuiserie, en maçonnerie et en mécanique. « La difficulté à ce niveau est que de moins en moins les jeunes s’intéressent à l’apprentissage des métiers surtout dans les départements où nous sommes implantés. C’est une difficulté qui n’est pas la moindre, je sollicite que la presse nous accompagne dans la sensibilisation afin de mobiliser les jeunes pour leur réinsertion sociale », a sollicité le président du conseil d’administration. Un bilan jugé positif Après sept mois d’exécution, la feuille de route de l’année en cours a été réalisée à 80%. Parmi les activités accomplies, il y a l’ouverture des centres de formation de Dolisie, dans le Niari et de Sibiti, dans la Lékoumou. S’agissant de Dolisie, le premier examen de permis de conduire s’est déroulé récemment. La fon-

dation a également remis, en mai dernier, des attestations de fin de formation et des kits de réinsertion en conduite automobile, coupe-couture, coiffe-esthétique et informatique à Oyo, dans le département de la Cuvette. Après avoir accompagné plusieurs élèves des arrondissements 2 Baongo et 6 Talangaï en leur offrant des kits scolaires au début de l’année scolaire 2020-2021, la Fondation Privat-Frédéric-Ndeké a organisé en juin dernier le transport gratuit des candidats aux examens d’Etat à Brazzaville. Dans sa volonté de s’installer progressivement sur l’ensemble du territoire national, elle vient d’acquérir un nouveau site devant abriter un autre centre de formation à Madingou, dans la Bouenza. Cependant, deux tâches restent à exécuter. Il s’agit de la construction du siège de la fondation à Brazzaville et la prochaine rencontre avec les associations et mutuelles affiliées.

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Directeur des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand-reporter : Nestor N’Gampoula, Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de	service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (Cheffe de service) RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Commercial : Mélaine Eta Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Directeur de l’Agence : Ange Pongault Chef d’agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso Économie : Laurent Essolomwa, Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi Culture: Nioni Masela Sports : Martin Enyimo Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga	Distribution et vente : Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200 MAQUETTE Eudes Banzouzi (Chef de service) PAO Cyriaque Brice Zoba (Chef de service) Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara. INTERNATIONAL Directrice : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi. ADMINISTRATION ET FINANCES Directrice : Lydie Pongault Secrétariat : Armelle Mounzeo Adjoint à la directrice : Abira Kiobi Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi Caisse principale : Sorrelle Oba PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Assistante commerciale : Hortensia Olabouré	Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64 TRAVAUX ET PROJETS Directeur : Gérard Ebami Sala INTENDANCE Coordonnateur général:Rachyd Badila Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna	République du Congo Tél. : (+242) 05 629 1317 eMail : imp-bc@adiac-congo.com INFORMATIQUE Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo GALERIE CONGO BRAZZAVILLE Directrice : Lydie Pongault Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi. Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B. ADIAC Agence d’Information d’Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
---	--	---	---	--

REBOISEMENT

Les Lions clubs réaffirment leur engagement dans la protection de l’environnement

Les Lions clubs international du District 403B1 ont planté, le 28 août à Brazzaville, 156 plants d’arbre sur l’avenue de l’aéroport en face du pavillon présidentiel.

Emmenés par le deuxième gouverneur du District 403B1, Yves Ickonga, ils étaient environ une cinquantaine de Lions et Léos de Brazzaville à avoir participé à l’opération dont le but est la préservation de l’environnement. *« Nous attachons une grande importance à l’environnement. Vous savez que nous vivons actuellement des phénomènes de réchauffement climatique et tout ce qu’il y a comme conséquences des mauvais actes que nous posons vis-à-vis de la nature. Une façon de pallier cela, c’est le reboisement. Nous essayons de reboiser autant que possible, nous essayons de ne pas couper pour commencer, donc de ne pas détruire, mais rendre plus verte notre planète pour espérer vivre mieux. C’est l’un des buts des Lions clubs »,* a rappelé Yves Ickonga. Selon lui, ce geste s’inscrit également dans le cadre de la mise



Le vice-gouverneur Yves Ickonga posant avec les Lions et Leos de BrazzavilleAdiac

en œuvre de la politique gouvernementale sur l’environnement. Car, les Lions clubs travaillent de concert avec le ministère de l’Economie forestière à travers le Programme national d’affo-

« Il y a une journée nationale de l’arbre mais cela n’empêche pas que nous puissions manifester notre attachement à l’environnement tout au long de l’année. Ce planting a été décidé, nous avons suivi cette décision en choisissant un emplacement disponible. Nous espérons avoir les retombées très rapidement »

restation et de reboisement. *« Il y a une journée nationale de l’arbre mais cela n’empêche pas que nous puissions manifester notre attachement à l’environnement tout au long de l’année. Ce planting a été décidé, nous avons suivi cette décision en choisissant un emplacement disponible. Nous espérons avoir les retombées très rapidement »,* a

conclu le vice-gouverneur du Lions clubs international, District 403B1. Même son de cloche du côté de la présidente de la région 25 Brazzaville de Lions Club, Amélie Liliane Mouambondzi, qui a rappelé que l’environnement fait partie des priorités du Lions clubs au même titre que le diabète, les problèmes de la vue, de la faim et du cancer infantile. *« Le réchauffement climatique est une affaire qui concerne toute la planète. Nous demandons à tout Congolais où qu’il soit, quel que soit l’âge, d’avoir en esprit l’idée de planter l’arbre à tout instant. Autant on coupe l’arbre sans demander une journée, autant on doit en planter sans attendre une journée »,* a-t-elle déclaré. Notons que Lions clubs du District 403B1 regroupe 1777 membres. Selon la directrice, chacun d’eux devrait planter au moins un arbre ce 28 août. **Parfait Wilfried Douniama**

ASSAINISSEMENT

Les travaux de désensablement de la rivière Mfilou avancent normalement

Le maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba, accompagné du député de la 3ème circonscription de Moundali, Médard Moussodia, a visité le 28 août plusieurs chantiers dans la capitale parmi lesquels celui de désensablement de la rivière Mfilou.

Le consultant en charge des questions environnementales au cabinet du maire, Vincent Makaya, a signifié que *« le sable va être évacué pour permettre une bonne nivellement des berges. Le surplus sera étalé, mais nous prendrons le soin de dégager les sorties des ruelles pour que les eaux de ruissellement provenant des ruelles puissent être drainées directement dans la rivière »,* a-t-il déclaré, ajoutant que *« nous ferons le plus vite possible avant l’arrivée des pluies »*. Après la rivière Mfilou, Dieudonné Bantsimba et sa délégation ont pris la direction de l’avenue Auberge de Gascogne (la route de Kinsoundi) dans le quartier Château d’eau à Makélékélé (1er arrondissement) où les travaux de pavage se font sur une distance de 1200 m2. Selon l’administrateur maire



La délégation du maire de BrazzavilleAdiac

« le sable va être évacué pour permettre une bonne nivellement des berges. Le surplus sera étalé, mais nous prendrons le soin de dégager les sorties des ruelles pour que les eaux de ruissellement provenant des ruelles puissent être drainées directement dans la rivière »,

de l’arrondissement de Makélékélé, Edgard Bassoukissa, *« ... après les travaux nous pourrions circuler librement et les populations sont très contentes, ainsi que les usagers de la route. D’après les techniciens, ça fait huit jours que les travaux ont commencé. Je crois que mardi prochain on pourra réceptionner l’ouvrage »*. Même constat au rond-point Ebina sur la bretelle qui relie l’avenue des Trois Martyrs à celle de l’Intendance à Talangaï (6è arrondissement) où les travaux avancent à un rythme normal. D’une manière générale, il y a bien de raison de croire à l’aboutissement des travaux dans un avenir proche d’autant plus qu’à ce stade, l’on est pratiquement à 60% des travaux réalisés, a-t-on appris des experts de la mairie de Brazzaville. **Guillaume Ondze**

VIE ASSOCIATIVE

La « Coopérative de jeunes sourds » se dote d'un comité de gestion

Les personnes vivant avec handicap (sourds et malentendants) regroupées au sein d'une organisation dénommée « Coopérative de jeunes sourds » ont désigné, le 28 août, Thomas Mouandza, à la tête du comité de gestion à l'issue des travaux de l'assemblée générale élective, dirigée par le secrétaire adjoint du Conseil permanent des personnes vivant avec handicap, Armand Ndinga Okossa.

Présidé par Thomas Maoundza, le bureau du comité de gestion est composé de six membres notamment un vice-président, Yvon Biabouna, un secrétaire chargé de marketing, un comptable et un membre.

La coopérative des jeunes sourds a également mis en place une commission de contrôle et d'évaluation de trois membres, présidée par Thibaut Mpata, suivi d'un secrétaire général et d'un secrétaire général adjoint.

En effet, l'assemblée générale élective avait pour objectif de mettre en place les nouvelles instances dirigeantes. L'ordre du jour a porté sur la lecture des documents fondamentaux : les statuts et règlement intérieur de la coopéra-



tive des jeunes sourds, l'adoption des documents, la mise en place des instances dirigeantes de la

coopérative.

Après son élection, le président de la coopérative des jeunes sourds, Tho-

mas Mouandza, a sollicité l'appui des membres pour mener à bien les objectifs de l'association. Il a

annoncé la réalisation de quelques activités à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie en collaboration avec des partenaires afin de permettre l'insertion de jeunes dans la société.

Créée en juillet 1989, cette coopérative a souffert de plusieurs maux. Elle s'est assignée la mission de former et aider les malentendants dans différents domaines afin de leur permettre de se prendre en charge en vue d'une autonomisation.

Le secrétaire adjoint du Conseil permanent des personnes vivant avec handicap, Armand Ndinga Okossa, a rappelé que l'assemblée générale élective venait de marquer une nouvelle naissance de la coopérative.

Lydie Gisèle Oko

Les membres des bureaux élus (DR)

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

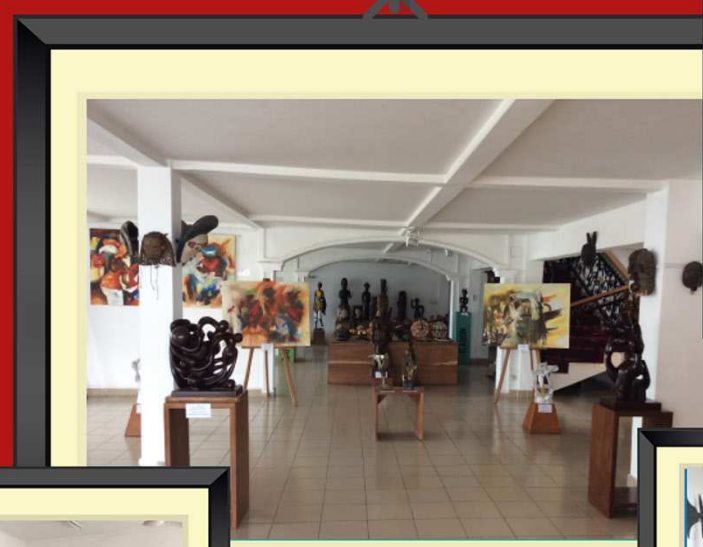
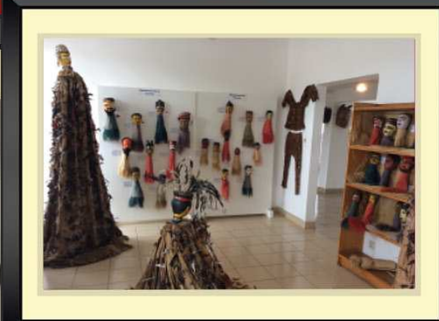
SCULPTURES

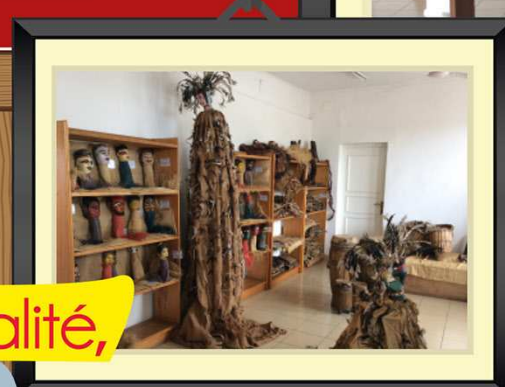
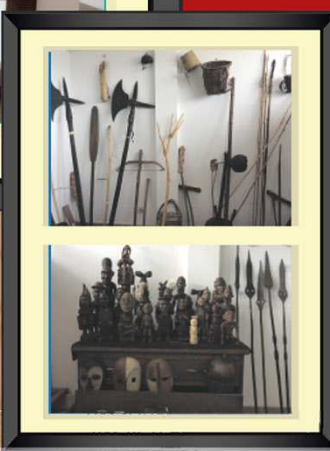
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

TRIBUNE LIBRE

Libre sous l’occupation

Il y a exactement vingt ans, la mouvance fondamentaliste islamiste afghane avait été contrainte de quitter le pouvoir sous la pression de la coalition de l’OTAN menée par les Américains. Elle a quitté l’Afghanistan avec corps et armes pour s’installer au Pakistan voisin. Ayant dirigé le pays de 1996 à 2001, ces fondamentalistes, nommés Talibans, avaient fait régner la terreur sur les populations avec un régime basé sur l’application rigoriste de la charia.

Aujourd’hui, à la faveur du désengagement de la communauté internationale, notamment le retrait des soldats occidentaux et la fuite du président afghan, Asharaf Ghani, les Talibans ont signé leur retour avec la prise de Kaboul, la capitale politique, après avoir assujetti les autres villes du pays.

Chat échaudé craignant jusqu’à l’eau froide, la reprise de pouvoir par les Talibans est, de l’avis de moult observateurs, problématique sur beaucoup d’aspects et laisse entrevoir déjà une régression des droits fondamentaux, plus particulièrement ceux des femmes en Afghanistan. Cette régression va de l’interdiction des femmes de sortir en l’absence d’un tuteur masculin, en passant par le port obligatoire d’une tenue couvrant intégralement le corps ; l’adultère avéré ou supposé puni d’une peine de mort par lapidation, jusqu’à l’interdiction d’être scolarisées au collège ou d’occuper un emploi dans l’administration publique. La liste des entraves aux droits des femmes n’est pas exhaustive.

Pour les hommes, la tenue vestimentaire anti-occidentale et la taille de la barbe sont réglementées. Est-il besoin de rappeler que lorsqu’ils dirigeaient le pays il y a une vingtaine d’années, les Talibans ne toléraient pas de voir les femmes étudier ou travailler. Rien ne les empêcherait de refaire la même chose, cependant.

Tout ceci explique le spectacle désolant projeté par des Afghans qui tentent de fuir leur pays, par tous les moyens. Désespérés, certains s’agrippent aux carlingues des avions en phase de décollage, tel gribouille, pour échapper à l’enfer probable. C’est dire la précarité de la situation qui s’empare de la population. Sous l’occupation américaine, les Afghans avaient goûté aux délices de la liberté. Ils avaient acquis le droit de disposer d’eux-mêmes. Cela se traduisait par l’émancipation et l’indépendance des femmes qui se scolarisent, travaillent dans les administrations ou dans des salons de soins esthétiques.

Pour l’instant le discours des Talibans se veut policé et rassurant quant au respect des droits humains, surtout ceux des femmes. Leurs porte-paroles ont affirmé qu’ils laisseront les femmes « travailler dans le respect des principes de l’islam » et que le port de la burqa ne serait plus obligatoire. Peu d’observateurs ne croient à ce discours lénifiant et l’inquiétude ne faiblit pas. Le ton est déjà donné au regard des scènes qui se développent dans les rues de Kaboul. Aux frontons des magasins, des images de reproduction des femmes ont été repeintes ou défigurées. Cette attitude des Talibans promet, pour ceux qui doutent encore, des lendemains torrides. La plupart des Afghans n’ont plus d’illusions à se faire. La prise de pouvoir par les Talibans et le départ des Américains sonnent la « fin du monde », surtout pour ceux ayant collaboré avec ces occidentaux.

Paradoxe ! De ce qui se déroule actuellement en Afghanistan, on pourrait être amené à croire que les Afghans auraient vécu en liberté sous l’occupation des Occidentaux. Le fait est que de milliers d’entre eux tentent désormais de quitter le pays, fuyant l’oppression des Talibans, inéluctable.

Oko Valentin

EXAMENS D’ETAT

Brazzaville et Pointe-Noire peinent à s’en sortir

Aux examens d’Etat d’enseignement général, notamment le baccalauréat et le Brevet d’études du premier cycle (BEPC), Brazzaville et Pointe-Noire présentent le plus grand nombre de candidats mais ne parviennent pas à figurer parmi les cinq premiers depuis quelques années déjà. Les localités de l’arrière-pays continuent de prendre le dessus.

Au baccalauréat général en 2016, sur le territoire national le département de la Bouenza arrivait en tête avec 31,36% de taux de réussite même si, dans l’ensemble les centres de Luanda et du Cabinda, au-delà des frontières nationales, occupaient la première place. Brazzaville (19,19%) et Pointe-Noire (18,29%) occupaient respectivement la 7^e et la 8^e position. En 2019, la Sangha était première avec 42,01% tandis que Brazzaville trainait à la 7^e place avec 29, 25%, Pointe-Noire 10^{ème} avec 27,29%. Les villes, grandes pourvoyeuses de candidats, n’ont pas fait de mi-

koumou qui s’est imposé. La loi du nombre, avec probabilité, voudrait que Brazzaville et Pointe-Noire qui présentent le plus grand nombre de candidats occupent les meilleures places. Pourtant les deux départements sont censés avoir un avantage par rapport aux établissements de l’arrière-pays en termes d’infrastructures et donc des conditions d’apprentissage.

Quelques raisons évoquées

Les causes des contre-performances de Brazzaville et Pointe-Noire sont multiples. Ici, de façon non exhaustive, quelques-unes

« Certains ont commencé leur carrière comme enseignants de collège. Ils retournent par la suite à l’Ecole normale supérieure pour passer enseignants de lycée. Une fois sur le terrain, à ce titre, ils continuent de percevoir pendant plusieurs années le salaire d’enseignant de collège »

racle en 2020 : le département de la Cuvette-ouest est arrivé en tête avec 56,6%, la capitale et la ville océane toujours plus bas. La réalité est la même au BEPC. Les élèves des deux grandes villes n’ont pas pu réaliser de bons résultats. En 2016, le Kouilou était en tête avec 63,35% alors que Brazzaville 46,26% et Pointe-Noire 44,61% étaient respectivement 7^{ème} et 8^{ème}. Le même département a réédité l’exploit l’année suivante. La Cuvette-Ouest a pris le relais, en 2019, avec un taux de réussite de 67,34%, Brazzaville avec 54,11% s’est contentée de la 8^{ème} place et Pointe-Noire de la 10^{ème} avec 48%. En 2020 et en 2021, c’est le département de la Lé-

d’entre elles sont soulignées : la démotivation des enseignants, le manque de niveau des élèves... Les retards observés dans le processus de reclassement ou d’avancement, par échelon, poussent certains enseignants à chercher des compensations financières dans les écoles privées, les centres d’encadrement, les encadrements à domicile. Ce qui n’est pas mauvais. Seulement, les horaires pédagogiques requis sont sacrifiés notamment au niveau des établissements publics qui présentent le plus grand nombre de candidats avec le risque de bâcler les programmes. Par ailleurs, la démotivation est évoquée par nombre d’enseignants. « Certains ont commencé leur

carrière comme enseignants de collège. Ils retournent par la suite à l’Ecole normale supérieure pour passer enseignants de lycée. Une fois sur le terrain, à ce titre, ils continuent de percevoir pendant plusieurs années le salaire d’enseignant de collège », expliquent quelques pédagogues interrogés à ce sujet.

Le contraire dans l’arrière-pays

Dans les localités de l’hinterland, il n’y a pas d’écoles privées. Si les enseignants se permettent de mettre en place des centres d’encadrement dans certaines localités, ce sont les mêmes élèves des écoles publiques qui s’y retrouvent, précisément ceux des classes d’examens. Les cours sont ainsi mieux assimilés, les programmes achevés. Il est clair que plusieurs autres raisons peuvent expliquer cette réalité. Dans la mise en œuvre de l’objectif de développement durable numéro 4 des Nations unies, les pouvoirs publics se battent pour réunir les conditions afin d’y parvenir. Il s’agit, en effet, d’« assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et de promouvoir des possibilités d’apprentissage tout au long de la vie pour tous ». Sur le territoire national, la chance est donnée à toutes les couches sociales : bantous, autochtones et autres vulnérables de jouir du droit à l’éducation. Si ce sont les problèmes structurels ou fonctionnels qui maintiennent Brazzaville et Pointe-Noire au bas de l’échelle, en matière de résultats aux examens d’Etat, des solutions méritent d’être apportées.

Rominique Makaya

BACONGO

La pharmacie Tahiti vandalisée

Dans la matinée du 30 août, l’opération de lutte contre les produits Shalina, médicaments vendus dans les rues, suivait son cours.

A Bacongo, près du marché Total, les vendeurs ont mal apprécié l’opération. En représailles, ils s’en sont pris à la pharmacie Tahiti qu’ils ont fini par vandaliser et piller. L’atmosphère surchauffée a poussé certains vendeurs de produits alimentaires de quitter les lieux pour éviter les effets collatéraux. Pourtant, les vendeurs de médicaments à la sauvette ont cru à tort que l’opération était commanditée par le propriétaire de ladite pharmacie. Toutefois, la lutte contre les produits pharmaceutiques contrefaits et de qualité inférieure relève de la volonté des pouvoirs publics. Ces médicaments posent de sérieux problèmes de santé du fait de



La pharmacie vandalisée à Total

mauvaises méthodes de fabrication et de contrôle de qualité, à en croire les sachants en la matière. Sur le terrain des échauffourées, la police et la gendarmerie ont pu maîtriser la situation. Il

reste à savoir si une enquête sera ouverte pour que les coupables se justifient car la perte pour le propriétaire de la pharmacie est énorme.

Rominique Makaya

ENVIRONNEMENT

Le système des Nations unies s’engage à soutenir le Congo

Le représentant personnel du secrétaire général des Nations unies et coordonnateur du Système des Nations unies, Chris Mburu, a signifié l’engagement de l’institution dont il a la charge de diriger de soutenir la République du Congo, au sortir de l’entretien qu’il a eu avec la ministre de l’Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, reçu en audience par Mme Arlette Soudan-Nonault.

Les trois secteurs gérés par la ministre Arlette Soudan-Nonault sont considérés à juste titre comme des secteurs des grands enjeux pour la survie de la planète, s’inscrivant ipso facto parmi les priorités dans l’agenda 2030 des Nations unies. C’est tenant compte de tout cela que la ministre et le coordonnateur résident des agences des systèmes des Nations unies, ont au cours de leur entretien mis en place un cadre de concertation dans des sujets concernant, l’environnement, le développement durable, et le Bassin du Congo, qui est l’une des priorités des Nations unies dans le cadre de la préservation. Cet échange tenu à la veille de la COP26 à Glasgow a été également une occasion pour ces deux personnalités d’évoquer les aspects liés à l’organisation de deux sommets, dont celui du Fonds bleu pour le Bassin du Congo et le sommet qui va être co-présidé par les présidents Denis



La ministre Arlette Soudan-Nonault échangeant avec Chris Mburu (crédit photo/MEDDBC)

Sassou N’Guesso de la République du Congo, Antoine Félix Tshisekedi Tchilombo de la République démocratique du Congo, et le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, sous la coordination de la Commission économique pour l’Afrique. Afin de mener conjointement ces actions sur le plan technique et organisationnel, les

deux parties ont convenu de mettre en place un cadre de concertation. « Nous sommes venus ici pour avoir une concertation avec la ministre. Les trois dossiers qu’elle porte sont très importants pour les systèmes des Nations unies, et pas seulement que je représente ici au Congo, mais aussi de tous les systèmes

des Nations unies représentés par le secrétaire général et dont je représente ici au Congo. L’environnement, le développement durable et le Bassin du Congo sont des sujets capitaux au cœur de l’agenda 2030 des Nations unies », a déclaré le représentant personnel du secrétaire général des Nations unies et coordonnateur du

système des Nations unies, Chris Mburu. Avant d’ajouter qu’avec la ministre, ils ont discuté également sur comment les Nations unies vont raffiner leur coordination en ce qui concerne les trois secteurs du ministère gérés par la ministre. «A ce sujet, nous nous sommes mis d’accord sur la manière de travailler, de raffiner la collaboration et la coordination des agences des systèmes des Nations unies que je coordonne ici. Mais aussi comment porter politiquement ces sujets pour que le Congo continue à être au centre de ce développement. Le secrétaire général des Nations unies le dit souvent, on a ici au Congo le poumon écologique. D’où, c’est très sérieux pour nous de s’engager et de soutenir le gouvernement du Congo dans toutes ses démarches dans ce domaine », a souligné Chris Mburu.
Bruno Okokana

COVID-19

L’Europe reçoit 10 millions de doses de vaccin d’Afrique du Sud

Dix millions de vaccins Covid-19 partiellement produits en Afrique du Sud sont exportés vers l’Europe en août et septembre, selon l’ancien Premier ministre du Royaume-Uni.

Dans un éditorial publié dans le Guardian par l’ancien Premier ministre britannique, Gordon Brown, souligne que 10 millions de vaccins partiellement produits en Afrique du Sud sont exportés en août et septembre vers l’Europe. Cette annonce survient au moment où les pays africains attendent de combler leur doses insuffisantes de vaccins. Les pays à revenu élevé accumulent des vaccins au lieu de travailler pour immuniser les couches les plus vulnérables. De nombreux pays africains ont traversé la 3e et la 4e vague et ont vu leurs systèmes de santé débordés. Moins de 2% de la population africaine a été entièrement vacciné. Aspen Phamarcare prévoit d’augmenter sa capacité de fabrication du vaccin Covid-19 de Johnson & Johnson en Afrique du Sud de 200 millions de doses par an. « Dans un symbole choquant de l’échec de l’occident à honorer sa promesse de distribution équitable des vaccins,

des millions de vaccins Covid fabriqués en Afrique qui auraient dû sauver la vie d’Africains ont été expédiés en Europe ces dernières semaines », écrit Gordon Brown. Près de 500 millions de vaccins Covid-19 ont été administrés dans l’Union européenne (UE), qui compte environ 440 millions d’habitants. La population du continent africain est environ trois fois ce chiffre. Les allocations aux pays africains, qui ont déjà acheté des doses, sont limitées par la capacité de fabrication d’Aspen. Les expéditions ont commencé ce mois,

avec 6,4 millions de doses qui devraient arriver dans les pays en août, accélérant à 10 millions en septembre. Ce chiffre devrait atteindre 31 millions de doses par mois en janvier 2022. Au cours des derniers mois, les pays africains se sont retrouvés à se débrouiller sans doses promises par Covax après que le gouvernement indien a restreint les exportations de vaccins en mars, donnant la priorité à son approvisionnement national pour répondre à sa propre crise sanitaire. Selon Strive Masiyiwa, un envoyé spécial de l’Union africaine,

l’une des principales raisons pour lesquelles l’UA a décidé de travailler avec J&J, était de s’assurer qu’elles se rendraient réellement dans les pays africains. Pour lui, le nationalisme des vaccins se joue sur les actifs de production. «Nous pouvons au moins compter sur un actif de production qui se trouvait sur le sol africain, à savoir l’usine d’Aspen. La seule chose sur laquelle nous pouvons compter, c’est ce qui se passe sur notre continent». Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a menacé d’interdire toutes les exportations de

vaccins jusqu’à ce que « l’Europe accepte que tous les futurs vaccins de J&J produits en Afrique puissent rester en Afrique à partir d’octobre ». Les pays africains devront rester dépendants des décideurs en dehors du continent. Les sociétés pharmaceutiques devraient plutôt transférer la technologie pour que ces fabricants produisent pleinement les doses. La Société financière internationale (SFI), l’institution allemande de financement du développement (DEG), la DFI française Proparco et la Société américaine de financement du développement international ont annoncé un financement de 600 millions d’euros pour Aspen, visant à soutenir sa production de vaccins et à renforcer l’entreprise. L’UA n’a pas d’autre choix que d’ouvrir des négociations avec la Chine pour acheter au moins 200 millions de vaccins fabriqués en Chine.

Noël Ndong

«Nous pouvons au moins compter sur un actif de production qui se trouvait sur le sol africain, à savoir l’usine d’Aspen. La seule chose sur laquelle nous pouvons compter, c’est ce qui se passe sur notre continent ».

SOUDAN DU SUD

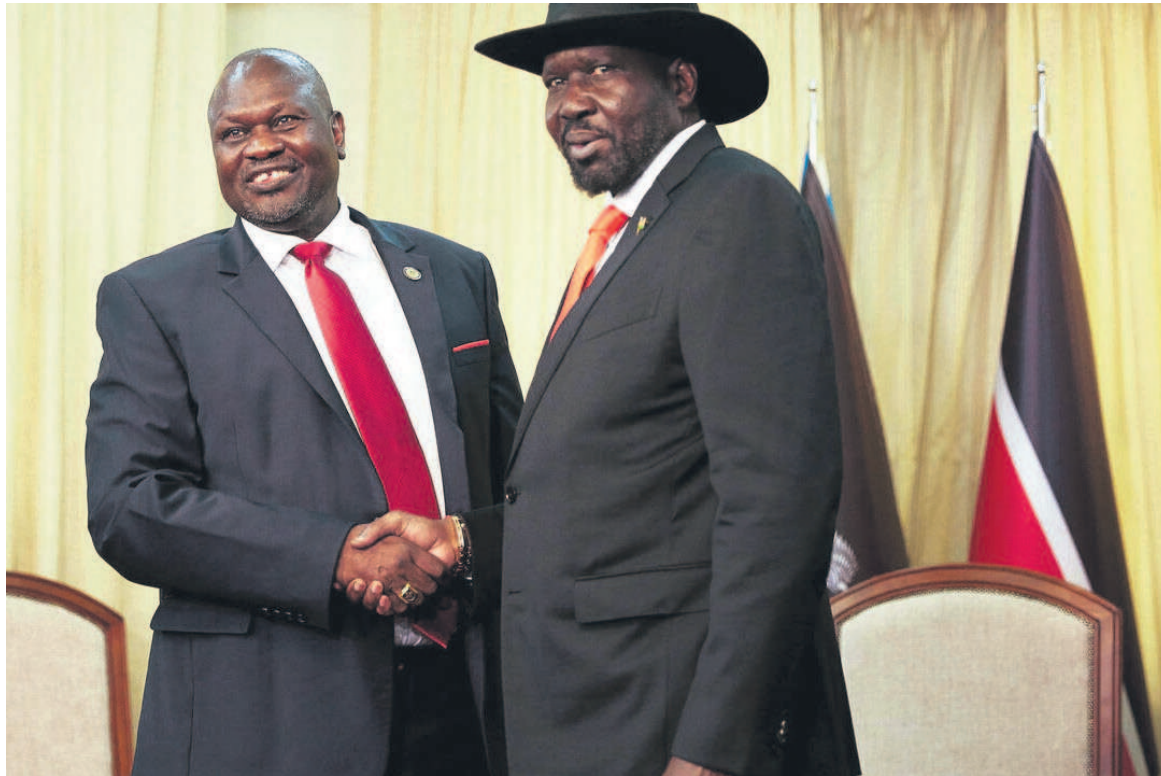
Salva Kiir et Riek Machar accusés de plonger le pays dans le chaos

Plusieurs organisations regroupant universitaires, avocats, organisations de femmes et de jeunes ont appelé la population à manifester le 30 août sur toute l'étendue du territoire national, pour réclamer la démission du président Salva Kiir et de son vice-président Riek Machar.

Deux ans après son indépendance le 9 juillet 2011, le Soudan du Sud, l'un des pays les plus pauvres du monde a sombré dans une sanglante guerre civile, opposant les forces du président Kiir à celles de son rival Riek Machar, qui a fait en cinq ans plus de trois cent quatre-vingt mille morts, 4 millions de déplacés et a précipité le pays dans une grave crise humanitaire.

Aujourd'hui, 82% de la population vit sous le seuil de pauvreté selon la Banque mondiale, malgré des réserves de pétrole et l'aide de la communauté internationale. La guerre, l'insécurité, la corruption sont les principaux responsables.

« Quand ils gouvernent ensemble, rien ne bouge ! Ils ne sont d'accord sur rien. Et quand ils ne sont pas ensemble, ils se battent et sont responsables de souffrances, de destructions, et de nombreux décès de civils », s'est lamenté Rajab Mohandis, de la Coalition du peuple pour l'Action civile. « Plusieurs accords de paix ont été signés entre les deux hommes, à chaque fois ils promettent de travailler ensemble, et à chaque fois ces accords sont oubliés. Leur désaccord remonte à la guerre d'indépendance et continue jusqu'à aujourd'hui. De nom-



breux Sud-Soudanais pourraient diriger ce pays bien mieux qu'eux », a-t-il ajouté.

Trois ans après le dernier accord de paix signé en 2018, et qui n'a toujours pas été entièrement mis en œuvre, la situation politique est à nouveau bloquée, a déploré la société civile. Elle accuse les deux dirigeants de faire passer leurs intérêts personnels avant le pays.

« Le président Salva Kiir a tellement peur d'être délogé, qu'il passe son temps à essayer de se maintenir au pouvoir au détriment du pays. En plus, tous deux sont conscients que des crimes contre l'humanité ont été perpétrés, et que le jour où ils ne sont plus au pouvoir, ils pourraient être traduits en justice. De nombreux Sud-Sou-

danais pourraient diriger ce pays bien mieux qu'eux. Il est temps de changer ; car nos leaders ont échoué et nous ne pouvons plus continuer ainsi », a déploré la société civile.

Différentes organisations appellent donc à manifester pour exiger le départ des deux hommes. Le gouvernement n'a pas réagi mais un porte-parole

du chef de l'État a mis en garde contre ce qu'il qualifie de « déclaration de guerre ». Rappelant que l'accord de paix prévoit des élections en 2023.

Au mois de juillet dernier, le président du Soudan du Sud, Salva Kiir, a promis de « ne pas ramener » le pays « dans la guerre », lors d'un discours prononcé à l'occasion du dixième anniversaire de l'indépendance, appelant à « travailler ensemble pour remettre le pays sur le chemin du développement ».

« Je vous assure que je ne vous ramènerai plus dans la guerre. Travaillons tous ensemble pour nous remettre de la dernière décennie et ramener notre pays sur la voie du développement dans cette nouvelle décennie », avait déclaré le président. Salva Kiir a également salué « le nouvel esprit de dialogue entre les parties ». Les priorités du gouvernement sont « le secteur de la sécurité et les réformes économiques », a-t-il ajouté, expliquant que « ces deux domaines permettront de stabiliser notre pays et d'assurer la croissance économique grâce à une augmentation de la production conduisant au développement socio-économique ».

Yvette Reine Nzaba

MALI

Bamako redoute de partager le sort de Kaboul après le retrait des troupes françaises

Dans la capitale malienne comme partout ailleurs, les gens craignent que les événements d'Afghanistan ne puissent se reproduire dans leur pays, après le désengagement de l'opération Barkhane. Des appréhensions qui ne peuvent pas prendre fin maintenant tant l'horizon sécuritaire et politique demeure sombre un an après le coup d'État ayant porté les militaires au pouvoir.

Le ministère français des Armées devrait maintenir à terme entre 2500 à 3000 hommes au Sahel, contre 5100 engagés aujourd'hui sur place. Dans cette même optique, Paris prévoit de fermer d'ici le début de 2022 les bases de Kidal, Tessalit et Tombouctou, dans le nord du Mali, après plus de huit ans d'engagement. Une diminution qui fait craindre que certaines zones ne passent complètement aux mains des djihadistes, tant les Etats du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) semblent dans l'incapacité de restaurer leur autorité dans la région. Des frayeurs justifiées du fait qu'en 2013, les soldats français avaient enrayé la progression des insurgés, qui contrôlaient le nord du Mali et progressaient vers le centre, faisant craindre la prise de Bamako.

De nombreux Maliens avouent

que les événements d'Afghanistan éveillent le spectre d'une chute de leur capitale. « Chaque année la situation se dégrade et sans la présence de l'armée française, une ville comme Gao peut tomber en moins de 30 minutes... Ce n'est que grâce au dispositif sécuritaire des partenaires (principalement les forces françaises et de l'ONU, ndlr) que les grandes villes du Nord sont toujours sous contrôle de l'État », commente Mohamed Dicko, étudiant à la faculté de médecine de Bamako.

Pour Baba Dakono, analyste politique basé dans la capitale malienne, « une psychose générale s'installe certes dans la région, mais les contextes sahélien et afghan sont très différents ». « Une leçon est commune toutefois : malgré la puissance de feu déployée, le tout militaire ne

peut pas être la solution. Il faut ouvrir des discussions, par le bas, avec toutes les communautés, y compris les parias des groupes armés », ajoute-t-il.

Le pays ne sortira pas de la tourmente sans solution politique

Au sujet de la pacification du Mali, le gouvernement et ses partenaires conviennent de longue date que le pays ne sortira pas de la tourmente sans solution politique, qu'elle implique ou non des discussions avec les djihadistes, auxquelles les militaires au pouvoir sont ouverts et la France opposée. Mais compte tenu de l'insécurité qui continue de s'étendre, de la crise sociale persistante et de lentes avancées politiques un an après le putsch qui a renversé le président Ibrahim Boubacar Keïta le 18 août 2020 à la suite de

plusieurs mois de manifestations contre la corruption et l'impuissance de l'État face à la violence, plus personne ne croit aux promesses de stabilité faites par les militaires au pouvoir.

Le récent retrait de 600 soldats sur les 1200 déployés dans le cadre de la force régionale, intervenu au moment où les djihadistes multiplient des attaques dans la zone dite des « trois frontières », fait tout aussi craindre que toutes les armées des pays concernés soient pénalisées.

Evoquant la situation au Mali en particulier et au Sahel en général, Moussa Tchangari, une figure de la société civile au Niger, souhaite que de nouvelles mesures soient prises pour chasser les djihadistes de la région. « La guerre en cours ne peut pas être gagnée avec les mêmes armées étrangères qui ne l'ont pas

gagnée en Afghanistan, mais aussi, avec le même type de dirigeants corrompus », affirme-t-il. « Cette guerre, si elle doit être gagnée, ne le sera qu'avec la construction d'un nouveau contrat politique et social restituant au peuple sa souveraineté et créant les conditions d'une vie digne pour les millions de personnes qui en sont aujourd'hui privées », insiste l'analyste.

Pour l'heure, on sait que le nouvel homme fort, le colonel Assimi Goïta, s'est engagé à céder la place à des civils, après des élections prévues en février 2022, une échéance qui paraît de plus en plus difficilement tenable. En mai 2021, Assimi Goïta avait écarté les autorités intérimaires que les militaires avaient eux-mêmes mises en place, et s'est imposé en juin comme président de la transition.

Nestor N'Gampoula

MTN CONGO APPUIE LE GOUVERNEMENT DANS LA DIGITALISATION DES METHODES PEDAGOGIQUES

Le ministre de l’Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l’Alphabétisation (MEPPSA), Jean Luc Mouthou et le Directeur Général de MTN Congo, Ayham Moussa, Président exécutif de la Fondation MTN Congo, ont signé le 25 août dernier à Brazzaville, un important protocole d’accord sur l’accompagnement de la Fondation MTN à la digitalisation des méthodes pédagogiques de l’enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l’Alphabétisation. Le projet à mettre en place, dénommé « Y’ello Digital School », devra faciliter l’éducation et l’enseignement à distance sur le territoire national.

De plus en plus, les nouvelles technologies de l’information et de la communication (NTIC) occupent une place primordiale dans nos faits et gestes quotidiens. Aujourd’hui, force est de constater que ces outils numériques deviennent incontournables, notamment dans le secteur de l’éducation et de la formation.

A en croire le directeur des Systèmes d’information du MEPPSA, M. Arsène Bouckita, dans son allocution de circonstance lors de cette cérémonie de signature du protocole d’accord, l’école congolaise, notamment le sous-secteur de l’enseignement général, a beaucoup évolué dans la période allant de 2015 à 2021, avec l’introduction des outils numériques.

« L’intégration des technologies de l’information a permis de booster, non seulement les activités manuelles, mais aussi et surtout les comportements sociaux éducatifs, ainsi que les méthodes pédagogiques. L’impact a été observé dans l’amélioration des performances des services et l’amélioration de la qualité des prestations », a-t-il soutenu.

La difficile expérience du confinement imposée à tous, au début de la pandémie du Coronavirus dans notre pays en mars 2020, est là pour justifier l’intérêt de s’approprier ces technologies. L’ayant vite perçu, le ministère de l’Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l’Alphabétisation (MEPPSA) a eu recours aux NTIC pour éviter à nos enfants une année scolaire blanche. L’apport de notre opérateur leader en téléphonie mobile, MTN Congo, s’est avéré ici déterminant.

Pour continuer à dispenser des cours aux élèves, particulièrement ceux des classes d’examen, les responsables du MEPPSA ont fait preuve d’ingéniosité, en trouvant des alternatives du genre « Ecole à domicile » qui avait consisté à la dispensation des cours via la chaîne de télévision nationale, l’application mobile MTN Télé Na Ngai



(TNN) et le site web dudit ministère.

Plateformes digitales pour une « Ecole à domicile »

Après cette expérience, les deux partenaires ont conçu le projet « Y’ello Digital School objet du Protocole d’accord signé. Celui-ci consiste à accompagner le MEPPSA dans la mise en place et le lancement de nouvelles plateformes d’échanges entre le personnel enseignant et les élèves, par le biais de l’Institut National de Recherche et d’Actions pédagogiques (INRAP). Il comprend deux segments.

D’un côté, il y a l’application mobile « Ecole à domicile », conçue courant 2020 par le MEPPSA et comportant des ressources pédagogiques (les programmes et les cours officiels), qui vise un meilleur accompagnement des élèves dans leur cursus d’apprentissage. Elle sera gérée par l’INRAP qui a la charge de son contenu en termes de données pédagogiques (cours exercices, sujets d’examen passés, etc) et d’interaction avec les élèves.

Pour la réussite du projet, une salle multimédia

est en cours d’aménagement par la Fondation MTN Congo dans les locaux de l’INRAP et servira de support hotline. Elle comprendra un parc informatique ainsi qu’une connexion internet.

Le deuxième aspect de ce partenariat porte sur la mise à disposition par la Fondation MTN au MEPPSA, de l’application Ayoba dont les fonctionnalités essentielles permettront, entre autres, aux élèves et enseignants d’un établissement scolaire, organisés en groupe, d’échanger des informations relatives à leurs enseignements. Ainsi, « Ayoba » va faciliter les interactions entre les différentes parties prenantes des établissements scolaires, à savoir l’administration, les enseignants, les élèves et les parents d’élèves, autour des cours et/ou des travaux dirigés.

Le lycée de Mpaka à Pointe-Noire a été le pilote du projet avec la mise en place de deux groupes tests d’interaction entre enseignants et élèves.

Le ministre de l’Enseignement Préscolaire, Primaire, Secondaire et de l’Alphabétisation, heureux de la signature de cet important protocole

d’accord, a tenu à exprimer la reconnaissance du gouvernement à l’endroit de la Fondation MTN Congo qui contribue énormément à l’amélioration des conditions d’apprentissage dans les établissements scolaires en République du Congo.

« Les actions menées par la Fondation MTN Congo n’ont pas commencé avec l’arrivée de la pandémie à Coronavirus. Bien au contraire, le MEPPSA a reçu au fil des temps un soutien incommensurable dans la mise à disposition des salles multimédia dans les établissements scolaires », a souligné le Ministre Jean Luc Mouthou.

« Cet effort d’accompagner le ministère dans la digitalisation des méthodes et outils d’apprentissage, restera gravé dans la mémoire des cadres chargés d’implémenter les dispositifs numériques au profit du MEPPSA », a-t-il conclu.

De son côté, le directeur général de MTN Congo, président exécutif de la Fondation MTN Congo, Ayham Moussa, a relevé au cours de cette cérémonie empreinte de franche collaboration et de complémentarité, que « ce projet de digitalisation de l’enseignement entre en ligne droite des axes d’intervention de la Fondation MTN Congo dont l’éducation est la partie la plus importante ».

« Notre souhait commun étant d’œuvrer en faveur de cette digitalisation, je puis vous assurer que la Fondation MTN Congo ne ménagera aucun effort pour atteindre cet objectif et est heureuse d’accompagner le Ministère dans la réalisation de ce projet louable », a rassuré M. Ayham MOUSSA. Un projet qui va se concrétiser dans les prochains jours, quand on sait le sérieux et le pragmatisme de l’opérateur MTN Congo.

La signature de ce protocole d’accord entre le MEPPSA et la Fondation MTN Congo, est un bel exemple du partenariat public-privé prôné par le gouvernement.

MTN, everywhere you go !

DIRECT

PROGRAMME DU JOUR

MARDI 31 AOÛT 2021

06.00

PLAYLIST

06.30

TOP CLIPS

07.15

PLAYLIST

08.00

ECOLE D'ART

08.30

TALK 243

09.30

PLAYLIST

10.00

MAGAZINE

11.30

INITIATIVE AFRICA

12.00

DIASPORA MAG

13.00

PLAYLIST

14.00

WOMANITY

14.30

ICONIC

15.00

TOP CLIPS

16.00

TALK 243

17.00

NGEMBO

18.00

TALK 243

19.30

WOMANITY

20.00

CDIRECT INSIDE

20.15

ENTREPRISES

20.30

C'EST MON AFFAIRE

21.00

TALK SHOW: SANS TABOUS

22.30

RAP-SIDE

00.00

PLAYLIST

14.30

14.30

free

CANAL 449

LES BOUQUETS

CANAL+ CANAL 334

FONDATION GOTÈNE

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE

Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène

Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

84, Bd Denis Sassou Nguesso
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

fondationmarcelgotene@gmail.com

www.fondationgotene.com

APPEL À PROJETS

Une formation d'écriture destinée aux réalisateurs

Une résidence-atelier d'accompagnement est organisée au profit des auteurs réalisateurs francophones. Elle se déroulera sur trois semaines non consécutives suivies d'une journée de rencontre professionnelle.

La résidence se tiendra les 24-28 janvier, du 21 février au 4 mars et 25 mars 2022, à la Poudrière, en France. La formation sera sectionnée en trois sessions: (Session 1 : concept, elle durera une semaine ; Session 2 : écriture et mise en scène (2 semaines) et Session 3 : rencontre auteurs/producteurs (1 journée). Les candidats sont invités à soumettre leurs dossiers jusqu'au 10 octobre 2021 sur Dropbox via le formulaire en ligne accessible depuis le site de la Poudrière www.poudriere.eu. Seuls les projets d'unitaires (26 ou 52 minutes) et séries d'animation pour la télévision souhaitant s'inscrire dans une dynamique d'accompagnement et d'échange sont éligibles. Auteur-réalisateur ayant déjà réalisé au moins un film d'animation

(tous formats) diffusé dans un festival, au cinéma ou sur une chaîne de télévision est accepté. Il doit présenter un seul document uniquement au format PDF qui doit regrouper obligatoirement l'ensemble des éléments ci-après : PDF de 40 pages maximum pour la série, 30 pour l'unitaire, nommé comme suit : Res_TV_TITRE DU PROJET. Le poids du fichier doit être inférieur à 20 Mo. Un auteur, un projet. Le(s) postulants doivent certifier l'exactitude de l'ensemble des éléments fournis dans le dossier de candidature. Ils doivent être le(s) seul(s) auteur(s) du projet présenté ; que le projet n'a pas de producteur (option ou contrat) ; que le projet ne bénéficie pas d'une convention de développement avec un diffuseur. Si le projet est

tiré d'une œuvre préexistante, le candidat doit joindre impérativement une lettre accord de l'ayant-droit pour présenter le projet et/ou autorisant cette adaptation. La formation sera assurée par des scénaristes et auteurs réalisateurs en sélection de 4 projets par résidence. Chaque résident bénéficiera d'un accompagnement individuel pendant toute la durée de la résidence. L'accompagnement par des scénaristes et réalisateurs de films d'animation permet d'expérimenter une forme d'écriture à la fois narrative et visuelle (graphisme, mise en scène), où la construction du scénario intègre les possibilités visuelles spécifiques à l'animation. Pour plus de détails, voir les conditions d'accès et le calendrier : <https://www.poudriere.eu/fr/ecole/residences-decriture>.

driere.eu/fr/ecole/residences-decriture. L'accompagnement est axé sur l'écriture graphique et littéraire et la mise en scène. La Poudrière est une école de cinéma qui propose des formations à la réalisation de films d'animation à destination d'étudiants et de professionnels qui souhaitent se spécialiser dans la réalisation. La résidence atelier d'accompagnement d'auteurs réalisateurs de films d'animation est organisée par la Poudrière avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Centre national du cinéma et de l'image animée(CNC) en synergie avec le territoire (fonds d'aide à l'animation département de la Drôme/Valence Romans Agglo).

Rosalie Bindika

CANAL+ INTERNATIONAL S.A.S. AU CAPITAL DE 3 912 064 € - 592.033.401 RCS NANTERRE



REABONNEZ-VOUS EN AVANCE
7 JOURS
DE CHAINES EN PLUS
TOUT DE SUITE

LE CONGO VU DU MONDE, LE MONDE VU DU CONGO
AUJOURD'HUI A 12H00 SUR
CANAL 334





LES BOUQUETS
CANAL+

MONDIAL 2022

Onze Diables rouges sont arrivés dimanche soir à Brazzaville

Onze joueurs et un staff étoffé ont embarqué à Roissy dimanche matin à destination de Brazzaville. Le groupe sera rejoint lundi par Makouana, Makoumbou et Saint-Louis.

Les onze joueurs sont Christoffer Mafoumbi, Morgan Poaty, Emerson Illoy-Ayyet, Nolan Mbemba, Ravy Tsouka Dozi, Gaius Makouta, Scott Bitsindou, Yann Mabella, Dylan Bahamboula, Sylver Ganvoula, et Guy Mbenza. Christopher Missilou, initialement attendu sur le vol, n'a pas été libéré par son club et manquera à l'appel pour ces deux matches.

Un staff étoffé a également embarqué depuis Roissy avec les Belges Nicolas Frixe (gardiens, ex White Star et Guinée-Conakry), Thierry Pfister, Frederick De Meyer (préparateur physique, ex RWDM), Arno Parmentier (physiothérapeute, ex Lokeren et Waasland-Beveren), Michels Martin, Svens De Wilde, et le Congolais Francis N'Ganga.

Doivent suivre ce dimanche soir Beni Makouana, Antoine Makoumbou et Dylan Saint-

Louis, par Ethiopian Airlines depuis Paris-Roissy. Bradley Mazikou ralliera le groupe à Johannesburg mardi.

Mavis Tchibota, Merveil Ndockyt et Baron Kibamba, qui jouaient ce dimanche, pourraient rejoindre, comme Mazikou, le groupe directement en Afrique du Sud. Une incertitude demeure cependant pour les Ndockyt et Kibamba. Le milieu d'Osi-jek et le défenseur de la réserve de Séville pourraient n'être disponibles qu'après la rencontre contre les Brave Warriors.

Prince Ibara, arrivé vendredi en provenance d'Inde, Harvy Ossete et Prestige Mboun-gou, au départ de Jeddah ont déjà rejoint à Brazzaville Prince Koussabanath, Ravy Ovouka, Hardy Binguila, Pavelh Ndzila.

Rappelons que l'équipe quittera Brazzaville le mardi 31 août par vol privé pour Jo-



Gaius Makouta (SC Braga B)

hannesburg où les Diables rouges affronteront la Namibie jeudi 2 septembre. Rappelons que l'Independence Stadium de Windhoek n'a pas été homologué par la CAF (comme le Sénégal et de nombreux pays africains).

La sélection rentrera dès le 3 septembre, toujours par vol privé, pour affronter le Sénégal le 7 septembre au Stade Alphonse Massamba-Débat. Le retour dans les clubs respectifs devrait avoir lieu le 10, ce qui pourrait offrir au sélectionneur national un créneau supplémentaire de travail.

Notons que les autorités ont pris les mesures pour que l'organisation soit à la hauteur du défi qui attend le Congo: bien figurer dans ce groupe, également composé du Togo et relancer un nouveau cycle pour se qualifier pour la CAN 2023.

Camille Delourme

NÉCROLOGIE

Djason Philosophe, Antoine Mobassi, Françoise Kougnou ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de M. Mobassi Franklin Marius Richard alias Belo, enseignant, chef de département de Mathématiques au lycée 5 février, survenu le 20 août 2021 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire a lieu au n° 113 de la rue Oboya à Talangaï (à proximité de l'église catholique Saint-Jean-Baptiste).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



REMERCIEMENTS

Les familles Gombet et Ondzé, Marie-Téhrèse Apendi remercient les parents, amis et connaissances ainsi que la famille de l'OCI pour leur soutien moral, spirituel, financier et matériel pendant le deuil de leur fille, soeur, mère, tante et grand-mère.

Nous leur exprimons notre reconnaissance.



IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO

Un outil industriel performant rapide.

OFFSETNUMÉRIQUESÉRIGRAPHIEPELLICULAGEDOS CARRÉ COLLÉCONCEPTION GRAPHIQUE

UNE LARGE GAMME DE PRODUITS

Journaux

Magazines

Chemises à rabat

Calendriers

Flyers, Affiches

Divers

PRESSE

Quotidiens
Hebdomadaires
Mensuels
Numéros spéciaux...

OFFSET

Chemises à rabat
Magazines
Livres
Dépliants
Documents administratifs
Calendriers
Flyers
Affiches
Divers

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317
imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Russie, 6e journée, 1re division
Alexis Beka Beka fait ses premiers pas en Russian Premier League : le Franco-Congolais est entré à la 73e lors du derby entre le Dinamo et le Lokomotiv Moscou (1-1).

Russie, 8e journée, 2e division
Sans Emmerson Illoy-Ayyet, en transit à Paris ce dimanche matin, le SKA Energyvia Khabarovsk partage les points avec le Kuban Krasnodar (0-0).

Slovénie, 7e journée, 1re division

Antoine Makoumbou était titulaire dans le 4-3-3 de Maribor, qui fait match nul face à Bravo (1-1). Maribor est 3e à 3 points du leader.

Placé un cran plus haut que lors du match précédent, Makoumbou était titularisé pour la deuxième fois consécutive.

Suède, 18e journée, 2e division
Helsingborg prend les commandes du championnat après son succès à Landskrona (1-0). Ravy Tsouka Dozi a joué toute la rencontre.

Suisse, 5e journée, 1re division
Lugano s'incline dans les ultimes secondes à Sion (2-3).

Remplaçant, Kévin Monzialo est entré à la 82e, alors que son équipe était menée 1-2.

Turquie, 5e journée, 1re division
Remplaçant au coup d'envoi, Dylan Saint-Louis est entré en jeu à la 68e lors du carton d'Hatayspor face à Alanyaspor (5-0). L'international congolais est passeur décisif sur le 5e but de son équipe à la 92e.

Belgique, 6e journée, 1re division
Senna Miangué faisait son retour dans le onze de départ du Cercle de Bruges, battu à domicile par Saint-Trond (0-1). Morgan Poaty, titulaire, et Seraing l'emporte 2-1 à Eupen. Remplacé à la 93e.

Belgique, 3e journée, 2e division
Scott Bitsindou, titulaire au poste de demi-centre, et Lierse s'inclinent à Westerlo (2-3).

Luxembourg, 4e journée, 1re division
Pourtant réduit à dix puis à neuf aux 74e et 89e minutes, le RCF Union l'emporte à Wiltz 3-2. Titulaire, Yann Mabella a été l'artisan de cette victoire avec un doublé aux 51e et 84e. L'ancien Nancéien totalise 3 buts en 4 matches joués.

Quatrième revers de la saison pour l'Etzella Ettelbrück et Godmer Mabouba, giflés chez le Swift Hesperange (2-5).

Malte, match amical
Christoffer Mafoumbi et Mosta font match nul avec le Naxxar Lions (2-2). Portugal, 4e journée, 1re division



Deuxième titularisation pour Antoine Makoumbou avec le NK Maribor (DR)

Troisième titularisation, en demi-centre, pour Gaïus Makouta. Et troisième match sans défaite pour Boavista, auteur du nul 1-1 à Vizela. Les Panteras sont 5e avec 7 points.

Allemagne, 3e journée, 1re division
Sylver Ganvoyula est entré à la 85e lors du revers de Bochum à Cologne (1-2).

Allemagne, 4e journée, 4e division, groupe Ouest
Aligné au coup d'envoi, Exaucé Andzouana a été remplacé à la 71e, après le deuxième but de son équipe qui l'emporte 2-0 face à la réserve de Schalke.

Angleterre, 3e journée, 1re division
Niels Nkounkou, qui pourrait être prêté au Standard de Liège, est resté sur le banc lors du succès d'Everton à Brighton (2-0).

Angleterre, 5e journée, 2e division
Bristol City prend les trois points à Cardiff (2-1). Avec Han-Noah Massengo titulaire.

Enfin un point pour Nottingham Forest et Brice Samba, en déplacement à Derby County (1-1).

Angleterre, 5e journée, 4e division
Dylan Bahamboula, titulaire, et Oldham Athletic l'emportent à Sutton United (2-1).

Barrow est tenu en échec par Bristol Rovers (1-1). Offrande Zanzala a été remplacé à la 83e.

Christopher Missilou, qui a touché le

poteau à la 28e, a été remplacé à la 37e lors du naufrage collectif de Newport County à Salford (0-3). Le score était alors acquis.

Espagne, 1re journée, 3e division, groupe 2
La réserve du FC Séville a été tenue en échec par Sabadell (0-0). Titulaire, Baron Kibamba a sauvé un ballon sur sa ligne de but sur corner juste avant la mi-temps.

Espagne, match amical
Le FC Aguilas bat la réserve du FC Cartagena (2-1) avec un but d'Amour Loussoukou.

Italie, 2e journée, 2e division
Gabriel Charpentier est entré à la 77e lors de la victoire de la victoire de Frosinone sur le terrain de Vicenza (2-0).

Ukraine, 6e journée, 1re division
Le FC Marioupol coule à Inhulets (0-3). Prêté par le Shakhtar Donetsk, Mark Mampassi était titulaire. Averti à la 36e, il a été remplacé à la pause alors que le score était de 1-0. Le club du défenseur de 18 ans est lanterne rouge avec 1 point.

Allemagne, 4e journée, 4e division, groupe Nord-Est
Défaite pour Aurèle Loubongou-Mbougou, averti à la 42e, et la réserve de Sankt-Pauli face au Teutonia Ottensen (1-3).

L'ailier de 20 ans, qui a débuté les quatre matches de son équipe cette

saison, a inscrit son premier but lors de la 3e journée, permettant à son équipe d'arracher son seul point (2-2 contre l'Eintracht Norderstedt).

Belgique, 3e journée, 2e division

Noam Mayoka-Tika est resté sur le banc lors de la large défaite de Mouscron face à Waasland-Beveren (0-4).

Bulgarie, 6e journée, 1re division

Quatrième succès de rang pour Ludogorets, victorieux chez l'OFP Pirin (3-1). Entré à la 53e, Mavis Tchibota a obtenu le penalty du 3-1 à la 56e.

Bradley Mazikou était titulaire lors de la victoire du CSKA Sofia chez le Chernomorec (1-0). Junior Nzila était remplaçant et est entré à la 88e. Sa deuxième apparition de la saison, en championnat, pour un maigre total de 3 minutes.

Croatie, 7e journée, 1re division

Merveil Ndockyt était absent du groupe d'Osijek, battu à domicile par le Dinamo Zagreb (0-2).

Ligue 2, 6e journée

Après cinq matches passés au poste de latéral droit, où il commençait à trouver ses marques, Nolan Mbemba était titularisé sur le flanc gauche de la défense du Havre lors du déplacement à Bastia. Sur une pelouse indigne de ce niveau, le milieu défensif de formation a colmaté les brèches, sans briller. Mais les Normands rapportent un point de Furiani (0-0). De retour à l'entraînement depuis quelques jours, Fernand

Match nul également pour Caen en déplacement à Nîmes (0-0). Avec Prince Oniangue capitaine et patron de la défense. Sans Jason Ngouabi, blessé.

Toujours privé de Bevic Moussiti Oko, blessé à la cheville, Ajaccio rapporte un point de Guingamp (1-1).

Bryan Passi était titulaire lors du partage des points de Niort face à Amiens (0-0).

Pas de vainqueur non plus entre Rodez et Dunkerque (2-2). Adailson Malanda enchaînait sa cinquième titularisation sur la droite de la défense à trois.

Malgré la réduction du score, sur penalty à la 83e, Nancy coule à Marce-Picot face à Auxerre (1-4).

Avec 1 point, les Nancéiens, candidats déclarés au titre, sont lanterne rouge. Avec 7 longueurs de plus, Niort est 11e.

Avec 9 points, Ajaccio, Le Havre et Rodez sont à égalité, derrière Caen, 10 points.

Camille Delourme

CDM 2022

La liste modifiée des Léopards avant d'affronter la Tanzanie et le Benin

A très peu de jours du match de la première journée des éliminatoires de la Coupe du monde (CDM) Qatar 2022 contre les Taifa Stars de la Tanzanie, la liste des Léopards de la RDC a connu une modification avec l'incorporation des nouveaux joueurs binationaux comme Samuel Bastien, Charles Pickel, etc.

Les Léopards de la République démocratique du Congo (RDC) affrontent, le 2 septembre, à Lubumbashi les Taifa Stars de la Tanzanie, en première journée des éliminatoires de la Coupe du monde de football Qatar 2022. Et la deuxième journée arrive rapidement, le 6 septembre, à Cotonou, contre les Ecureuils du Bénin. Le sélectionneur Hector Cuper, déjà à Kinshasa pour cette rencontre, a visiblement effectué des changements dans sa première liste rendue publique quelques semaines auparavant. En effet, certains joueurs retenus sur la première liste ne pourraient pas honorer leur sélection pour diverses raisons parmi lesquelles la covid-19. C'est le cas de Nsakala, Meschak Elia, Jordan Ikoko, Muleka, etc. L'attaquant Neeskens Kebano va se rendre directement à Cotonou, a fait savoir le team-manager des Léopards Dodo Landu, pour le deuxième match du 6 septembre contre le Bénin. L'on

apprend aussi l'absence du milieu récupérateur Mukoko Tonombe de Young Africans de Tanzanie pour ce match, remplacé par son nouveau coéquipier dans ce club, Yannick Bangala Litombo. Cependant, d'autres joueurs binationaux, qui ne figuraient pas sur cette liste, mais sélectionnables pourraient jouer leur premier match international officiel avec les Léopards. On cite par exemple Samuel Bastien (Standard de Liège/Belgique), Omenuke Mfulu (Las Palmas/D2 Espagne), le gardien de but Lionel Mpasi Nzau (Rodes/L2 France), du milieu défensif Charles Pickel (Famalicão/D1 Portugal). Ceux-ci viennent à Kinshasa pour des formalités administratives, notamment, l'obtention de leurs passeports de service. Et l'on apprend qu'ils intègrent directement le groupe des joueurs qui se rassemblent à Kinshasa avant de prendre la direction de Lubumbashi. On parle aussi du rappel dans le groupe



Les Léopards de la RDC

du latéral droit Vital N'Simba (Clermont/L1 France), de Jonathan Bolingi (Lausanne Sport/Suisse), de Joël Ngandu Kayamba (Viktoria Plzen/Pologne),. Les autres joueurs appelés sont Cédric Bakambu, Ben Malango, Mukoko Amale, Samuel Moutoussamy Chadrac Akolo, Britt Assombalonga, Fabrice Ngoma Luamba,

Chris Mavinga, Glody Ngonda Muzinga, Chancel Mbemba, joël Kiassumbua, Edo Kayembe, Gaël Kakuta, Christian Luyindama, Marcel Tisserand et Yannick Bolasie et Dieu-merci Mbokani. Le match du 2 septembre va se jouer à huis clos au stade TP Mazembe de Lubumbashi, confirme-t-on. La Confédération africaine de football (CAF) ne va prendre

aucun risque en autorisant l'accès du public dans les stades par rapport à la covid-19. « *Le match se jouera à huis clos. La CAF n'a pas accédé à notre demande* », a indiqué à la presse Patrice Rainier Mangenda, secrétaire générale adjoint de la Fédération congolaise de football association.

Martin Engimo

AFROBASKET 2021

La RDC battue par l'Angola et éliminée

Les Léopards basketball n'ont pas fait le poids face aux Palancas Negras d'Angola en troisième journée du groupe A de l'Afrobasket, une défaite qui rime avec élimination.

Battue en troisième journée du groupe A de la 30^e édition de l'Afrobasket par l'Angola (58 points à 73), la République démocratique du Congo (RDC) a été écartée, le 28 août, de cette compétition. Et pourtant au deuxième quart-temps, les Léopards congolais menaient par 33 points à 30. C'était la deuxième défaite des Congolais dans ce tournoi qui se déroule à Kigali au Rwanda. Logée dans le même groupe que le pays organisateur, la RDC s'était inclinée, en première journée face au Rwanda par 68 points à 82, avant de se ressaisir face au Cap-Vert par 70 points à 66. Cette victoire devrait être celle de l'espoir. Et le Congolais Henry Pwono du BC Etzella au Luxembourg, auteur de 19 points, 4 interceptions et 9 rebonds, a émergé du lot au cours de cette deuxième rencontre. Mais la contreperformance face aux Palancas Negras angolais a été fatale, étouffant toutes les chances de qualification des Léopards qui sont passés totalement à côté de la plaque, avec moult fautes et erreurs commises au cours de ces trois



Une séquence du match entre la RDC et l'Angola

rencontres, en dépit du succès de la deuxième journée. Notons que quelques joueurs avaient refusé de participer à cette compétition en dernière minute, entre autres, Mick Kabongo, Ron Mvouika, etc. Ils se sont plaints des conditions inacceptables et du manque de respect à l'égard des joueurs. Pour

rappel, seize équipes réparties en quatre groupes disputent la 30^e édition de l'Afrobasket dans la capitale rwandaise. Première équipe éliminée du tournoi, le Congo Kinshasa était à sa sixième participation au Fiba Afrobasket après 1995, 2005, 2007, 2015 et 2017.

M.E.

EPST

Début de la session des examens d'Etat

Plus de huit cent mille élèves finalistes prennent part, du 30 août au 2 septembre, à la 54^e édition de l'examen d'Etat/2020-2021 sur l'ensemble de la République démocratique du Congo, dont cent trente-deux mille huit-cent dix à Kinshasa.

C'est en deux temps que le go des examens d'Etat a été donné le 30 août, d'abord à Kinshasa ensuite dans la province de Kwango. De part et d'autre, il y a des officiels pour exhorter les élèves finalistes à passer leurs épreuves dans la sérénité en recourant à la palette de connaissances acquises depuis l'école maternelle. Dans la ville-province de Kinshasa, c'est à l'Institut Lumumba situé dans la commune de Limete que les épreuves ont été officiellement lancées. Le Premier ministre Sama Lukonde, qui a personnellement effectué le déplacement vers ce centre d'examens, s'est dit satisfait du bon déroulement de cette session ordinaire se tenant dans un contexte sanitaire particulier, dû à la pandémie de covid-19. Le chef du gouvernement s'est, par ailleurs, dit satisfait de voir l'année scolaire 2000-2021 qui a failli être hypothéquée du fait de la persistance du coronavirus être sauvée de justesse. Il a, de ce fait, remercié le président de la République pour qui l'éducation de la jeunesse congolaise passe pour une priorité. Grâce à sa clairvoyance, le calendrier scolaire avait été modifié pour se conformer à la nouvelle donne imposée par la covid-19 avec, à la clé, l'étirement en longueur de l'année scolaire 2020-2021. Dans le même temps, le ministre de l'Enseignement primaire secondaire et technique (EPST), Tony Mwaba, s'était, quant à lui, rendu dans la ville de Kenge dabs la province de Kwango où il a donné le coup d'envoi des épreuves des examens d'Etat. Le patron de l'éducation nationale a exhorté les finalistes à faire preuve de responsabilité et, surtout, à éviter le plus possible de recourir à la tricherie. « *Je vous invite à mettre en contribution toutes les connaissances acquises au cours de votre formation enfin d'obtenir de bons résultats sans recourir à la tricherie* », a-t-il lancé aux finalistes de Kenge et, par ricochet, aux huit cent trente-cinq mille élèves finalistes attendus sur toute l'étendue du territoire national. Et d'ajouter : « *L'éducation de la jeunesse sans nul doute est le sentier de l'espoir pour le développement intégral qui nous impose de nous mobiliser tous pour cette cause* ». Il est à noter que les épreuves de la session ordinaire de l'Exetat 2021 lancées le 30 août vont durer quatre jours comme d'habitude. Elles vont se clôturer le 2 septembre. Jusque-là, aucun incident malheureux n'est signalé sur les différents centres d'examens éparpillés sur l'ensemble du territoire national.

Alain Diasso

POLLUTION DES EAUX À TSHIKAPA

Les experts ont près d'une semaine pour présenter les résultats de leurs analyses

Ces résultats constitueront le soubassement des discussions dans le cadre d'une mission conjointe RDC-Angola. Et le Congo, de son côté, prône déjà sur le principe du pollueur-payeur.

Une mission gouvernementale vient de séjourner à Tshikapa, dans la province du Kasai. Dans ses devoirs, cette mission devrait évaluer la situation de la pollution des eaux des rivières Tshikapa et Kasai, proposer des solutions ainsi que, dans le cadre de l'aspect humanitaire, apporter un réconfort et le soutien du gouvernement aux populations impactées par cette situation.

Cheffe de cette mission gouvernementale, la vice-Première ministre, ministre de l'Environnement et Développement durable (VPM-MEDD), Eve Bazaiba Masudi, répondant aux différentes préoccupations de la presse locale, a fait savoir que cinq territoires et la ville de Tshikapa, soit treize zones de santé sur les dix-huit, sont concernées par cette pollution. Dans la situation générale présentée par ce membre du gouvernement congolais, les experts qui l'ont accompagnée dans cette mission disposent d'au moins

sept jours pour procéder aux analyses appropriées à travers des prélèvements des échantillons des eaux, des sédiments, pour donner des résultats pouvant déterminer l'implication directe de ces substances polluantes sur l'environnement immédiat mais aussi les conséquences à venir sur les écosystèmes. Et de noter que ce sont ces résultats qui permettront les discussions dans le cadre d'une mission conjointe RDC-Angola sur la base du principe du pollueur-payeur. La délégation gouvernementale a également sensibilisé la population au respect des différentes mesures de restriction découlant de cette situation. Il s'agit, entre autres, de ne pas utiliser les eaux des deux rivières infectées jusqu'à nouvel ordre. « *Bien que l'eau commence à s'éclaircir, le danger n'était toujours pas écarté. La situation demeure toujours préoccupante pour le gouvernement congolais...* », a souligné Eve Bazaiba. A la



La Vice Première ministre Eve Bazaiba devant la presse

suite de la mission conduite par la VPM Eve Bazaiba, Tshikapa recevra une équipe conduite par le ministre chargé de la Santé, Hygiène et Prévention, avec un lot important de médicaments notamment contre des cas de diarrhée, des éruptions cutanées et des infections génitales.

Les ministres de la Pêche et Elevage, du Développement rural, des Affaires sociales, Solidarité et Actions humanitaires ainsi que celui de l'Energie font également partie de cette mission pour non seulement apporter de l'aide humanitaire en termes des médicaments, des vivres secs, mais également la

construction des forages et l'aménagement des sources d'eau souterraine dans certaines localités de la province ainsi que le renforcement de la capacité en desserte en eau de la Régideso. Selon des sources, il est indiqué que plus de quatre mille personnes sont touchées par cette pollution.

Lucien Dianzenza

MÉDIAS

L'UNPC-Kinshasa initie l'opération « Tambola-Oyeba »

L'opération, qui va amener le comité urbain de la corporation dans tous les organes de presse de la capitale, va lui permettre, à la fin, de faire un état des lieux de la situation de ce corps de métier pour baliser son avenir.

Le comité urbain de l'Union nationale de la presse du Congo (UNPC/Kinshasa) a décidé de mener, à partir du 12 septembre, l'opération « Tambola oyeba ». Cette opération va être officiellement lancée le 1er septembre. La première étape de « Tambola oyeba » va commencer, selon le communiqué de l'UNPC/Kinshasa signé le 27 août par le président urbain, Jean-Marie Kassamba, et le premier secrétaire, Pierrot Mbuyu Saidi, par les installations de Nzamu TV, dans la commune de Maluku.

Le comité UNPC/Kinshasa s'engage, en effet, à travers cette opération, à assainir le secteur des médias, qui est crucial pour la vie de la nation, en balisant la voie pour la délivrance de la carte de presse 2021-2022 aux seuls vrais professionnels des médias de la ville-province.

Cette opération, en croire l'UNPC/Kinshasa, va consister en une série d'itinérances médiatiques et visites guidées, à impact administratif, technique et social. Les structures visées sont les médias audiovisuels (radios, télévisions et ceux qui sont dans les réseaux sociaux) ainsi que de la presse écrite.

Dans cette itinérance, le comité urbain, élu lors des dernières élections organisées au sein de la corporation, compte voir sur le terrain tous ses membres élus lors de ces scrutins qui ont renouvelé le mandat du président Jean-Marie Kassamba à la tête de l'UNPC/Kinshasa.

L.D.

INDUSTRIE NATIONALE

Les cimentiers exigent plus d'efforts de l'État dans le domaine du fisc

La longue durée de vie de la cimenterie en RDC exigera de l'État à la fois la protection contre la concurrence déloyale d'autres pays et l'allègement des charges fiscales, insiste la société Cimenterie Kongo (Cimko). Des sources indépendantes font état d'une soixantaine de taxes de tout genre et de toute nature.

L'industrie du ciment décide de parler pour sensibiliser les dirigeants RD-congolais sur l'urgence de prendre des mesures salvatrices pour sauver un secteur de l'asphyxie. Dans une communication parue à la presse, Cimko a brossé le contexte économique national dans lequel opèrent les sociétés de cimenterie. « *La quasi-totalité des secteurs de l'économie RD-congolaise sont malades* », affirme-t-elle. Et « *il faudra du temps pour que les choses changent* ». En ce qui concerne l'industrie du ciment, plusieurs maux continuent de ronger profondément ce secteur, principalement les coûts de production, le transport, l'entretien de l'outil de travail, le fisc et les charges sociales. « *La question de la fiscalité est au centre de la problématique et nécessite des réformes courageuses du Code d'investissement pour offrir des incitations comparables aux industries du ciment des pays voisins* », a fait remarquer

un expert contacté par la rédaction, Albert Besanga. Au-delà, il se pose aussi le problème de l'entrée frauduleuse du ciment à la suite de la porosité de nos frontières. Sur ce point, Lufu a constitué une véritable plaque-tournante de l'entrée clandestine de ciment venant de l'Angola, dont la première usine se situe à 600 km de ce territoire RD-congolais. Toutefois, les cimentiers reconnaissent les efforts du gouvernement pour protéger l'industrie nationale. Dans leur secteur, il y a eu à titre d'exemple les mesures d'interdiction de l'importation du ciment gris dans la partie ouest du pays (Kinshasa, Kongo central, etc.). D'une pierre deux coups, cette mesure portait également un coup dur au phénomène de dumping des produits étrangers qui permettait la fuite des capitaux et le blanchiment d'argent. « *Les statistiques douanières des pays frontaliers renseignent que des dizaines de millions de dollars*

ont été recyclés dans les exportations du ciment vers la RDC sans aucune traçabilité dans notre système bancaire », a-t-il poursuivi.

Sur le terrain, les résultats de cette mesure d'interdiction sont palpables : « *Le secteur du ciment, secoué par moments par des périodes de turbulence, connaît en ce moment une certaine embellie* ». Dans cette partie ouest du pays, l'industrie du ciment est tenue par trois cimentiers dotés d'une chaîne de production intégrée. Toutefois, il existe des projets de création d'autres unités de production dans le reste du pays. Quant aux trois cimenteries, elles n'utilisent même pas la moitié de leurs capacités installées. La quantité de ciment disponible sur le marché congolais répond d'abord au niveau de la demande nationale. Ensemble, elles sont en mesure de répondre aux besoins en ciment de toute la République.

Laurent Essolomwa

Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou, nommé Secrétaire Permanent du Comité Interministériel de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales

Nommé par décret 2021-426 du Aout 2021, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou est le premier à occuper cette fonction de Secrétaire Permanent du Comité interministériel de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales. Un nouvel organisme dans la gestion efficiente des actions de l'Etat en mer et dans les eaux continentales avec lequel les congolais en général et les usagers de la mer et des fleuves en particulier doivent désormais s'accommoder, comme cela se passe en France, en Cote d'Ivoire, au Togo, au Gabon, au Sénégal, au Benin et au Cameroun où il existe depuis. L'Action de l'Etat en Mer et dans les Eaux Continentales n'est cependant pas ex nihilo. La Convention des Nations Unies de 1982 sur le droit de la mer constitue sa pierre angulaire. La loi 5-2019 du 8 février 2019 relative aux modalités de recours à la coercition et à l'emploi de la force en mer et dans les eaux continentales et le décret 2009-125 du 3 Mai 2019 portant sur l'organisation et la coordination de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, en sont les piliers au niveau national. Le rôle de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales dans le secteur socio-économique du pays est capital car elle désigne l'ensemble des missions qu'exercent en mer et dans les eaux continentales, les administrations de l'Etat, chacune dans son domaine de responsabilité. L'éventail des missions dévolues à cet organisme est très large. Il s'agit entre autres de veiller à la protection des intérêts nationaux et straté-

giques dans le domaine maritime et fluvio-lagunaire, de traiter des problématiques de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales; de la recherche et le sauvetage des personnes et des biens; de la protection de l'environnement et de la lutte contre les pollutions, de la sécurité de la navigation et de l'assistance aux navires, bateaux et embarcations, de la sûreté et la sécurité maritimes, fluviales et autres, la lutte contre les trafics et la pêche illicites, la lutte contre l'immigration clandestine, la criminalité en mer et dans les eaux continentales, la piraterie maritime. L'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales demeure une responsabilité majeure du Secrétaire Permanent. Le choix de Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou pour occuper ce poste est idéal et judicieux pour booster avec maestria les missions de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales dans l'intérêt de la République du Congo, qui dispose d'une frange côtière de 170 km de long, d'une zone exclusive et d'un réseau hydrographique dense avec de nombreux fleuves et cours d'eau, soit un territoire fluvio-maritime très étendue. Il en résulte sa très forte dépendance des opportunités socio économiques offertes par la mer et les fleuves. Martin Parfait Aimé Mavoungou à qui incombe la responsabilité de mettre en musique les missions dévolues au comité interministériel de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales est



un fin connaisseur de ces questions, pour avoir assumé plusieurs fonctions dans ce secteur. Il totalise en effet, une somme impressionnante d'expériences et d'expertise qu'il saura mettre utilement au service de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales. Administrateur des affaires maritimes depuis 1985, il a gravi tous les échelons de la direction générale de la Marine Marchande jusqu'aux fonctions de Directeur général. Ancien conseiller aux transports maritimes et fluviaux du ministre des transports, de l'aviation civile chargé de la marine marchande et ancien ministre

des transports maritimes et de la marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou a beaucoup œuvré au développement des activités du secteur maritime congolais. Au niveau africain, il a assuré pendant plusieurs années au niveau africain la présidence du Mémorandum d'Entente sur le contrôle de l'Etat du port dans la région de l'Afrique de l'Ouest et du centre (Mou d'Abuja) auquel il avait insufflé un certain dynamisme. Un organisme dont certaines missions riment avec celles de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales. Il a été l'homme orchestre dans la conception et la promotion de la stratégie africaine des mers et des océans (AIM 2050) de l'Union africaine. Une stratégie dont les missions sont similaires à celles de l'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales (AEMEC). Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, dont le dernier en date est : POUR UNE MARINE MARCHANDE AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT paru chez l'Harmattan. Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou a été plusieurs décorés. Il est Commandeur de l'ordre de mérite maritime français; d'officier dans l'ordre national ivoirien et de grand officier dans l'ordre du mérite congolais. En somme, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou est dans son jardin de prédilection. L'Action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales s'offre ainsi de bonnes perspectives.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:** Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :** Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



FRANCE

L'union portuaire rouennaise prête à accompagner la politique maritime au Congo

En marge de la Rencontre des entrepreneurs de France, le Premier ministre Anatole Collinet Makosso mandate une mission ministérielle au Havre.

Vendredi 27 août, le ministre des Transports et de la Marine Marchande Jean Marc Thystère Tchicaya, et celui des zones économiques spéciales, Émile Ouosso ont pris part aux journées thématiques du Medef organisées au Havre sur les thèmes : la filière logistique ; la présentation du Havre Ville Portuaire Intelligente ; le Havre Smart Port City et les solutions intelligentes d'interface ville-port.

Profitant de la proximité du Consulat du Congo à Rouen, la mission ministérielle s'est déportée au siège de l'Union portuaire rouennaise en sigle UPR. Sur place, les deux ministres ont tenu une séance de travail avec : Christian Boulocher, Président de l'Union Rouennaise, Philippe Dehays directeur régional de Centre Imex et vice président de l'UPR, son directeur Thomas Courtier, Ludovic Grabner, directeur du chenal à Haropa Port de Rouen, Emmanuel Brouiller, Consul Honoraire du Congo en Normandie et Brice Arsène Mankou, mandaté par



REF 2021, délégation ministérielle au Havre le vendredi 27 août 2021

le Premier ministre. Dans son mot de bienvenue, le Président de l'Union Portuaire Rouennaise a dit toute sa satisfaction de travailler avec le Congo dans le cadre du renforcement de sa politique

maritime. Répondant à son hôte, Brice Arsène Mankou a exprimé ses remerciements et a salué cette coopération économique au nom du Premier Ministre. C'était l'occasion pour le

Consul Honoraire du Congo en Normandie de présenter les atouts d'investissement dans le domaine portuaire au Congo. Il a annoncé également la tenue à Rouen des premières journées consulaires et éco-

nomiques sous le thème de: "Investir au Congo dans le domaine portuaire". La date et les modalités seront communiquées en temps opportun en accord avec les institutions congolaises.

Marie Alfred Ngoma

HYDROCARBURES

Bruno Jean Richard Itoua visite les structures sous tutelle

Dans le cadre de la poursuite de son séjour de travail dans la ville côtière, le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, a fait des descentes les 27 et 28 août à la direction interdépartementale des hydrocarbures, aux installations du centre emplisseur de gaz de la Société nationale de pétrole du Congo (SNPC Distribution) et à celles de La Congolaise de raffinage

Le ministre a également visité dans le cadre du projet MKB (Mengo, Koundi, Binzi) les installations des plates-formes 200 ; 100 ; 400 et 600 de la société SNPC situées dans le district de Tchiamba-Nzassi rattaché à Pointe-Noire. Répondant ainsi à la presse sur la santé de la SNPC, le ministre a rappelé que c'est une société nationale, un établissement public à caractère industriel et commercial ayant plusieurs missions, notamment celle d'être un outil technique de l'Etat dans le domaine pétrolier, celle d'être au service du public en approvisionnant le pays en produits pétroliers ; celle d'être une entreprise industrielle conformément à son statut. «La SNPC montre qu'elle est aujourd'hui une industrie de bonne qualité, de bonne



Le ministre et sa suite visitant l'une des plates-formes de la SNPC

«La SNPC montre qu'elle est aujourd'hui une industrie de bonne qualité, de bonne facture. Il faut maintenant réussir à concilier les obligations liées à l'Etat, celles liées au service public avec celles d'une entreprise qui a uniquement comme objectif principal de ne réaliser que le profit, le bénéfice»

facture. Il faut maintenant réussir à concilier les obligations liées à l'Etat, celles liées au service public avec celles d'une entreprise qui a uniquement comme objectif principal de ne réaliser que le profit, le bénéfice», a-t-il signifié Et le ministre de poursuivre, que pour cela, il y a un conseil d'administration qui normalement approuve régulièrement les comptes. Ces dernières années ont montré que parfois l'entreprise a réalisé les résultats positifs, parfois aussi négatifs. «Ainsi, nous allons travailler ensemble en vue de créer les conditions pour que cette société ne réalise que des résultats positifs. Ce que j'ai vu du point de vue industriel et organisationnel est de bonne facture», a-t-il conclu.

Séverin Ibara

LÉGISLATIVES ET LOCALES 2022

Le PCT affûte ses armes en vue de consolider la majorité

Le bureau politique du Parti congolais du travail (PCT) a tenu, le 29 août à Brazzaville, sa 5^e réunion ordinaire au cours de laquelle il a fait le point des activités réalisées ces quatre derniers mois. A cet effet, l'instance du parti a promis tout faire pour remporter les élections législatives et locales de 2022 afin de conforter la majorité présidentielle.

Quatre points ont été adoptés lors de cette réunion patronnée par le secrétaire général du PCT, Pierre Moussa. Le bureau politique a examiné et adopté, en premier, le rapport d'activités de la période allant de mai à août 2021. Des activités dominées par des sessions inaugurales organisées dans les douze fédérations du parti et l'élection présidentielle à l'issue de laquelle le candidat du PCT, Denis Sassou N'Gusso, a été réélu à la magistrature suprême. Les membres du bureau politique

ont aussi adopté la synthèse de la réunion ordinaire, tenue le 30 avril dernier. De même, ils ont approuvé l'acte portant modalités de recouvrement des cotisations statutaires, extrastatutaires et de rétrocession en vue de mobiliser les fonds nécessaires pour bien accomplir les ambitions du parti. A propos des élections législatives et locales de 2022, le bureau politique du PCT a évoqué les stratégies à mettre en exergue en vue de conserver la majorité au sein des différents parlements.

« *Le Congo se prépare à relever les défis politiques majeurs dont l'organisation des élections législatives et locales en 2022. Naturellement, le PCT y prendra part activement. A l'issue de ces échéances, le PCT doit consolider ses acquis électoraux afin de garantir au projet de société du chef de l'Etat «Ensemble, poursuivons la marche», une mise en œuvre optimale. Il est donc question pour nous de mettre une organisation solide dans l'unité, la cohésion et la discipline* », a souligné Pierre Moussa.

Rappelons que le bureau politique du PCT est l'organe supérieur de direction du parti dans l'intervalle des sessions du comité central. Il compte soixante-quinze membres et est chargé de l'orientation et du contrôle de l'activité du secrétariat permanent. Le secrétariat permanent, pour sa part, a pour mission d'exécuter au quotidien les tâches du parti et d'en assurer la permanence.

Firmin Oyé

COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPES

La DGSP en demi-finale

L'équipe féminine de la Direction générale de la sécurité présidentielle (DGSP) affronte ce mardi les Camerounaises de TKC pour une place qualificative pour la finale de la 37^e coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes de handball.



Une opposition entre les filles de la DGSP et celles du FAPCahb

Dans le tournoi de Meknès au Maroc, la DGSP a survolé la phase de poules en gagnant tous les trois matches qu'elle a disputés. Le dimanche pour le compte d'un match qu'on peut qualifier « la finale du groupe », les filles de Simon Badenika ont pris le meilleur sur FAP du Cameroun 27-24 au terme d'une rencontre âprement disputée. Ce succès leur a permis de terminer premières de leur groupe et d'affronter le TKC, lequel s'est qualifié grâce à son succès 33-13 face à l'Héritage avant de s'incliner face au Petro d'Angola, l'un des favoris de la compétition 21-31. Sur le papier, la DGSP semble être mieux armée pour passer ce cap d'autant plus qu'elle est l'une des équipes la plus régulière de la compétition.

Avant de l'emporter face au Fap, les Congolaises avaient respectivement dominé Habitat 41-35) et Aspac (35-19). Pour ce match à élimination directe, la DGSP pourrait ne pas avoir l'effectif qu'elle souhaitait. Elle pourrait disputer la rencontre de ce mardi sans l'appui de ses sept joueuses parties en renfort. « *Leurs frais de transfert n'ont pas encore été payés par le Congo à la Confédération africaine de handball* », a-t-on appris des sources sûres. Sans donc les sept mille euros, ces filles ne joueront pas. « *Dans le cadre du 37^e championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes 2021, nous vous invitons à bien vouloir solder auprès de la comptabilité de la Confédération africaine de handball au plus tard lundi 31 août à 12 h 00 (heure locale), les frais de transfert d'un montant de sept mille euros des sept joueuses en prêt de l'équipe de la DGSP. Passé ce délai, la direction de la compétition se verra dans l'obligation de retirer l'équipe de la DGSP de la compétition* », précise le courrier de la Cahb. Quel gâchis si la sanction venait d'être prononcée! Elle annihilerait tous les efforts déployés par ces filles durant toute la première phase de la compétition. Signalons que dans l'autre demi-finale, Petro d'Angola affrontera le FAP du Cameroun.

James Golden Eloué et Brunel Thychique Lindolo

CHAMPIONNAT NATIONAL DE NZANGO

Femmes de fer au firmament

Tenue du 21 au 28 août au complexe sportif de Pointe-Noire, la sixième édition du championnat national de nzango a été remportée par les Femmes de fer de Brazzaville qui se sont imposées face A Balbain sport de Pointe-Noire sur le score de 38 pieds à 25.



Femmes de fer de BrazzavilleAdiac

Ce grand rendez-vous sportif des femmes a regroupé durant huit jours vingt-quatre équipes venues de Brazzaville, de la Bouenza, du Niari, du Kouilou et de Pointe-Noire. Les équipes finalistes, à savoir Femmes de fer et Balbain, après avoir imposé leur supériorité en matches de poules, en quarts de finale et en demi-finales respectivement face à ADK de Brazzaville sur le score de 35-27 et contre Femmes déléguées de Pointe-Noire, 40 à 28, les deux équipes se sont affrontées en finale pour leur deuxième duel de la compétition puisqu'elles étaient logées dans le même groupe, Balbain avait pris le dessus de Femmes de fer. Furieuses après leur défaite en matches de poules, les Femmes de fer ont eu des arguments nécessaires en s'imposant face aux Ponténégrines, 38 à 2, après une première mi-temps bien maîtrisée (21-11). Ce succès mérité place les femmes de fer au firmament du nzango congolais. Elles succèdent à l'île Mbamou grande absente de la sixième édition. Cette équipe étant orpheline de son président, l'honorable député André Nyanga Elenka, n'a pas eu le soutien adéquat pour effectuer le déplacement de

Pointe-Noire afin de défendre son titre. «*Nous sommes contentes de remporter ce trophée devant vingt-quatre équipes venues de plusieurs départements. Ce n'était pas facile pour nous de jouer avec une seule réserve. Nous n'avons pas traversé le Mayombe en vain* », ont-elles dit. De leur côté, inconsolables après le match, les joueuses de Balbain, délaissées par l'entraîneur en finale, ont reconnu leur faiblesse. «*Nous nous sommes battues pour la première place mais les autres ont été plus fortes que nous* », a indiqué la joueuse Ikama Belvia. Soulignons que la petite finale a été remportée par les Femmes déléguées de la ville océane face à ADK de Brazzaville, 39-27. A l'issue de la compétition, Aminata Adjakou Cissé a, au nom de la Féconza, félicité les équipes pour la discipline, l'esprit de fair-play et du vivre-ensemble qui les a animées durant les huit jours de la compétition sans incident majeur. Cette compétition a, d'après elle, permis de faire une idée sur le niveau du nzango. La présidente a, en outre, félicité l'équipe gagnante et a demandé à la perdante de se remettre en cause

pour améliorer les performances. «*M'adressant particulièrement aux officiels techniques, bravo pour le travail abattu sur le terrain. Je vous exhorte à mettre à profit toutes les connaissances théoriques et pratiques acquises tout le long de ce championnat. J'ose croire que vous allez les parfaire pour que le nzango prospère puisque vous êtes un maillon essentiel*.» Elle a, enfin, rendu hommage à tous les partenaires qui ont facilité l'organisation de ce championnat. Notons que les trophées de la meilleure équipe ont été remis avec une enveloppe respectivement à Femmes de fer, Balbain sport et Femmes Déléguées. La quatrième équipe a reçu juste une enveloppe. Le trophée de fair-play a 5 Pandis de Mouyondzi. Un trophée à la joueuse la plus âgée, sociétaire de l'AS Cheminots de Nkayi (69 ans), et un autre à la plus jeune joueuse, sociétaire de Balbain. Par ailleurs, un diplôme d'honneur a été remis au préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, pour son soutien multiforme. Toutes les équipes ont reçu les diplômes de participation.

Charlem Léa Itoua